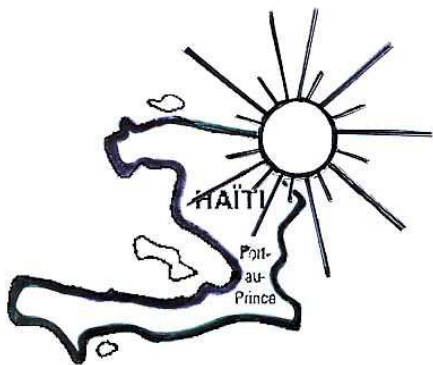




LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mars 2025

Personnes présentes : 37

Personnes excusées : 36 dont Madame Maryam Yunus Ebener, maire d'Onex, Monsieur Patrick Renlund, chef des affaires sociales de Bernex, ainsi que les Exécutifs de Puplinge et de Troinex

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et chacune et remercié la paroisse du Christ-Roi pour son accueil gratuit dans ses locaux, elle demande une minute de silence en mémoire de Mesdames Annamaria Trimboli et Ottilia Cathomen, ainsi que Messieurs Jean-Pierre Beausoleil, Robert Trezza et Claude Fol.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 7 mars 2025 est accepté à l'unanimité.

Romaine FARAH présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2024**, document disponible sur le site www.lumierepourhaiti.org, illustré par les diapos correspondantes. (Sur demande, nous envoyons volontiers le rapport sur papier.)

COMPTES : Marie-Christine DUC ETTER commente les comptes, document disponible sur le site www.lumierepourhaiti.org. (Sur demande, nous l'envoyons volontiers sur papier.)

Les taux de change entre les trois monnaies dans lesquelles nous travaillons (franc suisse, US dollar et gourde) ont été à notre avantage, le franc suisse restant fort face aux deux autres monnaies. Les montants en francs suisses ne reflètent donc pas forcément la réalité haïtienne.

COMPTE DES RESULTATS - CHARGES

Formation et éducation : CHF 24'820.15 contre 33'914.88 en 2023

Les dépenses pour l'écolage et la formation des boursiers sont en nette baisse, dû au fait que nous avons de moins en moins de boursiers. Nous avons 67 boursiers en 2021-22, 52 en 2022-23 et actuellement, nous en avons 43.

Projets communautaires : CHF 132'136.43 contre 404'115.59 en 2023

=> Nous avons accordé moins de subventions à l'Ecole Betsaléel car l'école a connu une forte augmentation de nouvelles inscriptions, donc des rentrées d'argent plus importantes pour faire face à leurs dépenses courantes.

=> La cantine dont les dépenses ont encore augmenté du fait de la hausse constante des prix des produits alimentaires ! Par ailleurs, nous avons apporté notre soutien au Ceprolu et à l'Ecole des Petits Soleils pour que des repas chauds puissent être offerts à leurs élèves. Ce que nous ne faisons pas jusqu'alors.

=> Des aménagements ont été réalisés au Ceprolu pour la construction d'une toiture métallique.

=> L'aménagement et la finition du bâtiment du Centre de formation continue est quasiment à l'arrêt pour l'instant en raison de l'instabilité du quartier à cause de la présence des gangs.

Frais administratifs et de gestion et autres charges : CHF 23'685.99 contre 16'385.05 en 2023

=> Les frais pour la Fondation en Haïti sont en nette hausse. Nous avons dû acquitter les frais pour le renouvellement de la patente 2023 et 2024.

=> Les salaires LpH Haïti ont passé de CHF 9'633.19 à 16'574.72. Nous les avons adaptés au coût de la vie actuelle pour Elysée PIERRE, trésorier et coordinateur, pour Jean-Etienne CLAIRMONT, secrétaire général et pour Gérald VALCIN, délégué. Nous avons accordé nouvellement une indemnité à Jean-Loulou RENFORT, directeur de la fondation LpH-Haïti.

Comme toujours, à part la contribution pour frais de fonctionnement offerte par un membre, les frais sont couverts par les événements organisés tout au long de l'année.

COMPTE DES RESULTATS - RECETTES

Dons et subventions : CHF 149'906.59 contre 363'259.00 en 2023

La grande différence est principalement dû aux montants collectés en 2023 pour la construction du Centre de Formation Continue qui a débuté en janvier 2023. Nous avons également fait moins de recherches de fonds puisqu'un legs important nous a été annoncé fin 2023. Malheureusement, il ne nous est pas encore parvenu.

RESULTAT DU BILAN : Le solde des pertes et bénéfices reportés au 31.12.2023 était de CHF 33'246.60. L'excédent de dépenses de l'exercice 2024 étant de 34'693.25 francs, il en résulte un solde des pertes et bénéfices reporté au 31.12.2024 de CHF -1'392.65.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES lu par Monsieur Michel GENOUD : Michel COSANDEY et Michel GENOUD attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité et la décharge est donnée au comité. Que toutes et tous qui ont contribué au bon fonctionnement de *Lumière pour Haïti* soient chaleureusement remerciés !

DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE : Les membres suivants du comité se représentent :

Béatrice MULLER, présidente

Marie-Christine DUC ETTER et Françoise ARN, respectivement trésorière et comptable

Romaine FARAH, secrétaire

Giovanna BIANCHI-LE HENANF, responsable de communication avec le CEPROLU

Josée GRAND, responsable des événements

Pascal EMERY, conseiller en éducation

Ils sont toutes et tous réélus à l'unanimité.

ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES : Messieurs Michel GENOUD et Michel COSANDEY sont réélus. Pour des raisons de santé, Monsieur Raymond SOLIOZ, suppléant, désire se retirer. Monsieur Jean-Claude CHEVASSUS accepte d'assumer ce rôle. Un grand merci à eux.

DIVERS : Béatrice signale que, bien que ce soit la plupart du temps son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée d'une trentaine de personnes qui donnent des coups de main réguliers et fort appréciables : pour la correction des « Nouvelles d'Haïti », l'insertion des photos, la mise sous pli et leur distribution dans les boîtes aux lettres de plusieurs quartiers du canton de Genève, pour l'organisation des nombreux événements, la mise à jour du site, la tenue des stands, la cuisine et des coups de main divers. Sans toutes ces personnes, *Lumière pour Haïti* ne serait pas ce qu'elle est !

Suivent la lecture de deux témoignages de nos boursiers et partenaires, puis reprise du petit film : **L'hôpital général de Port-au-Prince**. Celui-ci ne fonctionne plus depuis maintenant plus d'une année, ayant une nouvelle fois été saccagé et brûlé en décembre 2024.

L'Assemblée générale se termine à 20h. À la suite du verre de l'amitié offert par Josée et Romaine, 36 personnes passent à table pour déguster l'excellent vol-au-vent aux champignons préparé et offert par Jean-Marc Beffa, assisté de son épouse Véronique. Un grand merci aussi aux personnes qui ont garni le magnifique buffet de dessert.